

2327W988

Questionnement sur l'avenir de l'AFI ;
correspondance, note

(3 pièces)

Sainte Livade 2 Août 1977.

Mesdames.

Morichon - Lamontagne - Petit-Jeunesse
à.

Monsieur Jurey Directeur du centre
d'Accueil de Sainte Livade.

Monsieur le Directeur


Vous avons l'honneur de porter à votre connais-
sance que des bruits inquiétants circulent
dans le camp, disant que le centre d'accueil
où nous sommes hébergées dans les meilleurs
conditions et où nous vivons heureuse depuis
1956 allait disparaître pour faire place à une
cité où des H. L. M. allaient être construits ce
qui ne correspond pas du tout aux besoins
d'une population âgée -

C'est la raison pour laquelle nous vous
demandons d'intervenir auprès des autorités
compétentes pour que nous puissions être
pleinement rassurées quant à notre devenir

En vous remerciant à l'avance,
nous vous prions de croire Monsieur le
Directeur à nos respectueux sentiments.

Morichon -

L. P. M.
L. M.


LAMONTAGNE

- Monsieur le MAIRE de SAINTE-LIVRADE-sur-LOT -

INFORME la POPULATION du CENTRE d'ACCUEIL
=====

Contrairement aux bruits qui courent ou qui ont courrus, concernant la disparition du Centre, Monsieur le Maire tient à préciser qu'aucun projet n'est envisagé à cet effet, et que toute information à ce sujet est sans fondement .

Par contre, il est étudié une formule de gestion entre la commune et l'Administration centrale, tendant à améliorer la vie des ressortissants de la cité .

Monsieur le Maire tenait à rassurer la population de ce secteur de la commune et lui dire qu'il se tenait à la disposition de tous ceux qui voudraient avoir des renseignements complémentaires au sujet du devenir du Centre d'Accueil .

Ste-Livrade-sur-Lot, le 5 AOUT 1977

le Maire,

Charles DE CACQUERAY .



LE CAFI A-T-IL UN AVENIR ?

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, nous sommes au carrefour de changements radicaux, le CAFI est appelé à disparaître ou renaître de ses cendres. Vous allez être les acteurs principaux du sort qui lui sera réservé, des racines que vous allez alimenter ou laisser mourir.

Au cours des cinquante ans de son histoire, vous avez entendu une multitude de fois qu'il allait être rasé, ou rénové et ce, aussi bien par les autorités préfectorales que locales. Nous comprenons en conséquence que vous puissiez ouvertement afficher votre scepticisme, douter des propos que nous vous tenons aujourd'hui.

En effet, pour quelle raison en serait-il aujourd'hui autrement que par le passé ? Les années parlent pourtant d'elles-mêmes : dans les années 80, la municipalité de Ste Livrade sur Lot est devenue propriétaire de cet espace, ces baraquements qui se sont délabrés au fil du temps. Un quart de siècle plus tard, elle réalise qu'il y a une urgence...

Nous ne voulons pas nous arrêter à la considération sentimentale de la pérennité du CAFI. Il a duré anormalement longtemps, pour des raisons aussi bien électorales que matérielles. Jusqu'à une date récente, il ne représentait pas une charge pour la municipalité, qui obtenait des subventions substantielle de l'Etat, dans un premier temps.

Celles-ci se sont toutefois réduites comme peau de chagrin avec les années, et depuis deux ans elle ont été bloquées. L'équipe municipale n'arrétant pas de nous rappeler qu'elle n'a aucune marge dans la gestion financière de sa commune, vous comprendrez aisément que le CAFI est devenu une problématique qu'elle ne veut ou ne peut plus assumer seule, même si elle s'y était engagée à l'époque de Monsieur de Cacqueray, ancien maire de Ste Livrade et conseiller général.

Qu'il ait eu une responsabilité importante dans le dossier CAFI est indéniable. Toutefois, la politique mise en place malgré ses engagements initiaux dans la convention signée avec l'Etat, n'a pu être réalisée qu'avec la complicité de certaines personnes, qui ne cherchaient qu'à préserver leurs intérêts personnels.

Nous ne cherchons pas les coupables d'hier. Si nous rappelons ces faits qui commencent à dater, ce n'est pas pour désigner des boucs émissaires, mais pour vous rappeler qu'aujourd'hui c'est un collectif de plus de deux mille personnes qui va engager sa responsabilité dans ce qui deviendra prochainement le sort du CAFI.

Deux mille personnes qui choisiront de laisser mourir le CAFI, leurs racines, si elles ne manifestent pas leur volonté de faire front commun, de s'unir pour s'opposer à l'idée qu'il sera rasé pour devenir un quartier « identique » aux autres.

Depuis cinquante ans gronde la colère contre certaines institutions, certains personnages politiques. Mais cette colère n'a jamais dépassé le cadre des conversations de famille ou d'amis. Autant dire que c'est une colère qui n'a jamais engendré autre chose que de la frustration et de la division, une colère inutile et puérile, qui n'a pas uni les victimes pourtant bien réelles du cynisme politique autour du combat pour la reconnaissance.

A. R. A. C

" Cafi " 47110 STE LIVRADE

Tél. 05 53 01 17 78

Encore une fois, nous vous rappelons que notre but n'est pas de vous culpabiliser par rapport aux erreurs passées, aux négligences et à l'inaction. Nous pourrions trouver autant de raisons qui nous disculperaient globalement...

Mais aujourd'hui, nous vous le disons très clairement : si le CAFI disparaîtra, ce sera au moins autant votre faute que celles des élus qui auront pris cette décision.

Lorsque nous avançons le nombre de deux mille personnes, nous ne comptabilisons que les trois premières générations : celle qui s'efface progressivement, celle qui va prendre sa retraite prochainement et celle qui va entrer dans la vie active.

Seules les deux premières générations ont un lien étroit avec le CAFI. Mais la troisième génération a eu le temps de découvrir quel était le quotidien des grands-parents...

Une mémoire s'éteint parce que des hommes ne l'entretiennent plus, parce qu'il y a quelque part une honte de leurs origines, de leur histoire. Des civilisations brillantes ont disparu, parce qu'elles n'avaient plus la volonté de se battre pour conserver leur identité.

Beaucoup d'entre nous sont fiers d'être français. Ont-ils raison de l'être ? Et d'abord, qu'est ce qu'un Français ? Une race, un peuple, une identité, un état d'esprit ?

Il nous semble pouvoir répondre en partie. La notion même de race est contestée par les historiens et les scientifiques. Celle de peuple en revanche ne peut l'être si l'on considère qu'il est formé par un ensemble d'individus très différents qui se réunissent autour d'un certain nombre de valeurs qui leur permettent de se reconnaître. Peut-on alors parler d'identité ? Oui et non : on rentre dans un autre débat, celui de l'assimilation et de l'intégration.

Rassurez-vous, nous n'allons pas entrer dans un débat philosophique, même s'il est passionnant. Nous estimons par contre que nous devons préserver nos racines, transmettre notre culture et notre histoire à nos enfants, aussi bien dans ce qu'elle a de commun avec les autres français que dans ce qu'elle a de caractéristique.

Nous n'avons aucune raison d'être fiers de notre nationalité française, si celle-ci implique le renoncement à des valeurs qui ont forgé la civilisation de nos ancêtres, qui n'avaient rien en commun avec l'Histoire de France.

En revanche, nous avons toute raison de l'être si les hommes politiques qui dirigent la nation française ont fait le choix de l'enrichissement culturel plutôt que celui d'une assimilation ne satisfaisant que les êtres médiocres qui voudraient momifier un peuple.

Mais nous aurons toujours un devoir de vigilance : nombreux sont ceux qui ont à la bouche le mot intégration, mais qui pensent assimilation.

Le CAFI est la mémoire, en France, de l'Histoire d'Indochine. Qu'allons-nous en faire ? Allons-nous trouver un compromis, qui consistera à le raser, en gardant un ou deux bâtiments que l'on transformera en musée, et tuer l'essentiel, l'âme du village Vietnam ? Qui ira visiter un musée perdu dans un quartier quelconque de la ville, s'il ne reste que des images ? Qui continuera à transmettre les rites bouddhiques dans une pagode désertée par la population asiatique ?

Le CAFI peut survivre à une démolition si chacun d'entre nous s'implique dans sa préservation sous une forme différente, mais avec la même identité. Si vous déléguez seulement, si vous pensez que le CAFI est l'affaire des autres, vous n'aurez plus longtemps

A. R. A. C

" Cafi " 47110 STE LIVRADE

Tél. 05 53 01 17 78

l'occasion de vous réunir comme vous le faites aujourd'hui, et vous ne transmettez à vos petits-enfants que des images, aucun patrimoine culturel.

Si vous êtes persuadé que leur réussite passera par l'assimilation, vous aurez raison de ne pas agir, de laisser à d'autres le soin de décider pour vous.

En revanche, si vous voulez prendre vous-mêmes votre Destin en main, alors n'hésitez pas, unissez-vous autour de ce combat. Deux mille personnes font plus de bruit qu'une petite centaine...

Quelle doit être la forme de la mobilisation ? L'ARAC vous défendra, si vous lui en donnez les moyens, si vous la soutenez aussi bien par l'adhésion que par la participation, l'élaboration d'une liste où vous vous exprimerez sur la formule choisie, à savoir le désir de vivre dans un CAFI réhabilité en tant que locataire, accédant à la propriété ou propriétaire.

Si l'adhésion est importante, l'élaboration de cette liste est vitale si nous voulons rester maîtres du jeu, si nous voulons peser dans le comité de pilotage qui sera mis en place à partir d'octobre. L'ARAC existe parce qu'il y a le CAFI, leur sort est lié. Cette association n'aura plus aucune raison d'être s'il disparaît. Elle s'implique du mieux qu'elle le peut, en fonction du nombre d'adhérents qui en déterminent la vitalité. Sans votre soutien, les membres actifs de l'ARAC n'auront plus besoin de s'investir, de donner de leur temps et leur énergie pour défendre des personnes indifférentes à leur sort, du moins à celui de leur communauté...

Le CAFI peut devenir durablement le village Vietnam, il peut devenir un atout pour toute municipalité clairvoyante, au lieu de représenter une charge, sans se vendre, sans mendier. Ce qui le tuera certainement, ce sera votre indifférence, votre incapacité à former une communauté soudée. Il est un moment où nous devons reconnaître que ce qui nous arrive est moins le fait des autres que la conséquence de nos propres actes ; qu'en déléguant sans cesse, nous nous voilons la face, nous développons une hypocrisie qui nous met dans la position confortable d'accusateurs.

Depuis toujours, les politiques savent qu'il faut diviser pour régner. Ils n'ont pas attendu Machiavel pour appliquer ses préceptes. Souvent, il leur suffit de laisser faire la nature humaine, si prompte à la division. « Nos ancêtres les Gaulois » en savent quelque chose, face à un Jules César ayant des visées impériales.

Nous ne craignons pas aujourd'hui un nouveau Jules César, mais la division des énergies, s'il s'en trouve. La recherche de privilèges individuels ou la préservation de ces intérêts également...

N'oublions pas que nos racines sont collectives, que les intérêts privés doivent s'effacer devant les intérêts communs. La conscience de notre appartenance à la communauté asiatique doit être exacerbée, pour que notre poids porte, pour aboutir à un résultat.

Ne vous décidez pas dans un an, il sera déjà trop tard, le sort du CAFI sera scellé.

Contrairement à ce que dit un certain adage, le temps ne travaille pas pour nous, mais pour les adversaires de la pluralité, pour tous ceux qui voudraient voir disparaître le CAFI parce qu'ils n'ont pas compris où se trouvait sa véritable richesse.

Si vous n'agissez pas aujourd'hui, vous verrez s'installer demain une population cosmopolite vraisemblablement défavorisée, peu encline à perpétuer les traditions asiatiques si chères à vos cœurs. Le CAFI disparaîtra par manque de conviction et de combativité, par résignation et lâcheté. Est-ce le sort que vous lui réserverez ?

A. R. A. C
" Cafi " 47110 STE LIVRADE
Tél. 05 53 01 17 78